



Vide-greniers
Dimanche 14 juin 2020
Dimanche 13 septembre 2020
CONDITIONS DE PARTICIPATION

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions et paiements se font désormais **directement sur internet** en suivant le lien ci-dessous :
www.apprentis-auteuil.org Rubrique Agenda
Puis cliquer vers la billetterie helloasso
- Si toutefois vous choisissiez de régler votre participation par chèque, merci de nous envoyer votre demande à l'adresse : vide-grenier.paris@apprentis-auteuil.org . Nous vous transmettrons, dans ce cas, la fiche d'inscription et les conditions de participation. Vous devrez renvoyer :
 - la copie de la pièce d'identité de l'exposant
 - la fiche d'inscription avec attestation sur l'honneur dûment remplie et signée,
 - le règlement par chèque à libeller à l'ordre d' « *Apprentis d'Auteuil* »

... uniquement par courrier à :

APPRENTIS D'AUTEUIL
Vide-Greniers
40, rue Jean de La Fontaine
75016 PARIS

Le cachet de La poste faisant foi.

NB : Aucune inscription ne pourra être prise en compte par téléphone, par mail ou remise en mains propres, mais uniquement par la billetterie en ligne sur helloasso ou à réception par voie postale du dossier complet (cachet de La poste faisant foi).

Si un exposant ne respecte pas les conditions prévues dans le présent document, Apprentis d'Auteuil sera en droit de refuser sa demande d'inscription ou l'accès au site.

Apprentis d'Auteuil se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de l'évènement, et notamment lorsque la totalité des stands a été attribuée.

POUR TOUTE INFORMATION

Pour toute information, il vous est possible de nous contacter, **par mail** à l'adresse :
vide-grenier.paris@apprentis-auteuil.org

TARIFS DES STANDS ET PARKING

- . 3 mètres linéaires (3m x 2m) : 45 € TTC
- . 6 mètres linéaires (6m x 2m) : 80 € TTC
- . 9 mètres linéaires (9m x 2m) : 120 € TTC
- . Place de parking : 5€ TTC

Clôture des inscriptions prévue :

Mardi 26 mai 2020 (17h) pour le vide-greniers de juin et mardi 25 août 2020 (17h) pour celui de septembre.

La clôture des inscriptions peut être effective avant cette date dans le cas où tous les emplacements sont déjà loués.

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Après paiement en ligne, ou à réception des documents (par voie postale) accompagnés du règlement, il vous sera envoyé par Apprentis d'Auteuil votre emplacement, au plus tard 15 jours avant le vide-greniers. Ce justificatif sera à présenter le jour de l'installation.

ATTRIBUTION DES STANDS

Les stands sont attribués au fur et à mesure des inscriptions en ligne, ou par courrier (cachet de La poste faisant foi).

NB : **Aucune demande particulière** d'emplacement ne sera prise en compte

DESISTEMENTS ET ANNULATION

Toute annulation **donne lieu à une retenue de 20€**, quel que soit le motif de l'annulation, et doit être signifiée **par écrit** à vide-grenier.paris@apprentis-auteuil.org

- **avant le mardi 26 mai 2020 (17h) pour le vide-greniers de juin**
- **et avant le mardi 25 août 2020 (17h) pour celui de septembre**

NB : Au-delà de la date de ces dates, **aucun remboursement ne sera effectué pour quel que motif que ce soit.**

Apprentis d'Auteuil décline toute responsabilité si, en cas de force majeure, le site accueillant le vide-greniers devait être fermé au public ou si le vide-greniers ne pouvait avoir lieu.

EN CAS DE MAUVAISES CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non installation sur le stand en raison de mauvaises conditions météorologiques (pluie, vent, grêle...).

Les participants doivent prévoir l'équipement nécessaire : bâches, parasols..., pour protéger leur stand.

ASSURANCES ET RESPONSABILITE

Apprentis d'Auteuil est responsable civilement en sa qualité d'organisateur de l'Evènement. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux visiteurs ou aux exposants. De son côté, l'exposant répond de tous les dommages qu'il cause à autrui. Il doit obligatoirement être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle. Il est responsable des biens qu'il introduit ou qu'il vend sur les lieux de l'évènement. Apprentis d'Auteuil décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des produits vendus.

TENUE DU REGISTRE DES VENDEURS ET DECLARATIONS SUR L'HONNEUR

Afin de se conformer à la réglementation, Apprentis d'Auteuil demandera certaines informations sur les vendeurs : nom, prénom, qualité, domicile, la nature, le numéro la date de délivrance et l'autorité de délivrance de la pièce d'identité, ainsi qu'une attestation sur l'honneur (modèle figurant en annexe).

INFORMATIONS RELATIVES A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL EFFECTUES PAR LA FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL

Qui est responsable du traitement ?

Le responsable du traitement est la Fondation Apprentis d'Auteuil, 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16.

Quelle est la finalité du traitement ?

La Fondation Apprentis d'Auteuil est amenée à collecter et à traiter les données à caractère personnel des personnes concernées suivantes :

- particuliers exposants dans les vide-greniers organisés par Apprentis d'Auteuil

en vue des formalités de gestion administrative, ainsi que pour les besoins de communication interne ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

La base légale de ce traitement repose sur l'exécution d'obligations contractuelles de la Fondation Apprentis d'Auteuil à l'égard des personnes concernées et/ou d'obligations légales et réglementaires ou sur l'intérêt légitime de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

A qui sont destinées les données collectées ?

En fonction de leurs besoins respectifs, les personnes habilitées de la Fondation Apprentis d'Auteuil sont destinataires de tout ou partie des données.

Ces données peuvent être transmises à des sous-traitants, en charge de traiter ces données pour le compte de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Elles peuvent être également transmises aux autorités administratives (mairie, préfecture, administration fiscale, ...) dans le respect de la réglementation en vigueur.

Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les données à caractère personnel sont conservées durant la durée nécessaire à la finalité du traitement précisé ci-dessus, et également dans le respect des délais liés aux obligations légales et réglementaires.

Quels sont vos droits ?

Dans les conditions et les limites prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données en vigueur dans l'Union européenne, vous pouvez :

- accéder et obtenir copie de vos données à caractère personnel, demander la portabilité de ces données ;
- faire rectifier, faire effacer ou vous opposer au traitement de ces données ; demander, le cas échéant, la limitation du traitement de vos données ;
- concernant les données à caractère personnel pour lesquelles vous avez préalablement consenti au traitement, retirer à tout moment ce consentement.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Fondation Apprentis d'Auteuil (dpd[at]apprentis-auteuil.org ou 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16).

Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la C.N.I.L., autorité de contrôle compétente (www.cnil.fr ou 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07).

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE S'INSCRIRE

QUI PEUT ETRE EXPOSANT ?

Seuls les particuliers peuvent être exposants. **Les professionnels ne sont pas autorisés** à s'inscrire.

En vous inscrivant, vous déclarez sur l'honneur :

- **ne pas être commerçant (e)**
- **ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)**
- **la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)**

QUE PUIS-JE VENDRE ?

Uniquement des **objets personnels et usagés**.

Les prix des objets sont fixés librement par l'exposant. Aucun pourcentage sur les ventes n'est demandé par l'organisateur.

Les catégories suivantes ne peuvent être vendues : contrefaçons, produits alimentaires, armes. Les exposants doivent être en conformité avec les éventuelles réglementations ou restrictions applicables aux produits vendus.

COMMENT ORGANISER SON STAND ?

L'exposant est libre d'organiser son stand comme il le souhaite mais il est tenu de respecter impérativement les limites de l'espace qui lui est attribué (métrage en façade, profondeur).

L'organisateur ne fournit aucun matériel (table, chaises...). De même, les moyens de manutentions ne seront pas fournis.

NB : aucune fixation dans les revêtements existants ne sera tolérée. Dans le cas contraire, les dépenses conséquentes aux travaux de remise en état des ouvrages et de revêtements de la voie publique seront à la charge de l'exposant.

COMMENT SAVOIR OU SE TROUVE MON STAND ?

Vous recevrez le numéro de votre emplacement au plus tard 15 jours avant le vide-greniers. Le jour du vide-greniers, les organisateurs vous indiqueront où se trouve votre stand. Le numéro de votre stand sera marqué sur votre emplacement.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur peut être amené à prendre des photos et/ou à réaliser de petites vidéos lors de l'événement. Si vous ne souhaitez pas être photographié ou filmé, merci de nous en informer par mail à vide-grenier.paris@apprentis-auteuil.org

A QUELLE HEURE DEVRAI-JE M'INSTALLER ?

Chaque immatriculation de véhicule sera contrôlée à l'entrée. Afin de faciliter l'installation de tous, chaque exposant devra veiller à vider son véhicule le plus rapidement possible. Veiller à ne pas klaxonner même en cas de ralentissement à l'entrée du site.

L'installation des stands devra s'effectuer entre **6h et 8h30 du matin**. **Pour fluidifier l'installation, vous recevrez (avec le courrier indiquant votre numéro de stand) une tranche horaire plus précise pendant laquelle vous devrez arriver.**

NB : **au-delà de 8h30**, le lieu de votre emplacement ne sera plus garanti.

NB : aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer sur le site :

- . au-delà de 8h30
- . et si son immatriculation n'a pas été déclarée sur la fiche d'inscription.

A PARTIR DE QUELLE HEURE PUIS-JE DEBARRASSER MON STAND ?

La fermeture du vide-greniers est prévue à **18h**.

Aucun véhicule ne pourra circuler sur le site avant 18h.

QUE FAIRE DES OBJETS INVENDUS ?

Aucun invendu, ni sacs, cartons, emballages ne pourront rester sur place à la fin du vide-greniers.

Vous pouvez donner vos objets invendus, et uniquement ceux en bon état, au magasin « Auteuil Bonnes Affaires » d'Apprentis d'Auteuil du lundi au samedi de 9h30 à 18h30, où ils seront revendus au profit des jeunes et familles en difficultés. En leur nom, un grand merci !

OU PUIS-JE ME RESTAURER ?

2 espaces de restaurations seront à votre disposition sur le site pour : petit-déjeuners, déjeuners, et snacking. Toutes les ventes sont au profit de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

PUIS-JE VENIR AVEC MES ENFANTS ?

Oui, à condition que les enfants restent sous votre surveillance.

QUELQUES REGLES A RESPECTER

Veiller à ne jamais entraver la circulation générale à l'intérieur du site. Les voies d'urgence ainsi que l'accès réservé aux véhicules de secours doivent impérativement rester libres.

Respecter les règles relatives à la tranquillité et à l'ordre public.

Signaler la présence de tout objet insolite ou non identifié ainsi que tout événement anormal pouvant mettre en cause la sécurité des visiteurs et des exposants.



FICHE D'INSCRIPTION

Je m'inscris pour le(s) vide-greniers du :

(Vous pouvez vous inscrire au 2 vide-greniers dès maintenant. Mais dans ce cas, merci d'établir 2 chèques : un pour le mois de juin et l'autre pour le mois de septembre).

14 juin 2020

13 septembre 2020

NOM

Prénom

Domicilié(e) à : *(adresse complète)*

.....

.....

Adresse mail :

Tel.

Nature de la pièce d'identité : carte nationale d'identité passeport

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation véhicule : Marque :

- **Réserve un emplacement** de : 3 mètres linéaires (3m x 2m) : 45 € TTC
 6 mètres linéaires (6m x 2m) : 80 € TTC
 9 mètres linéaires (9m x 2m) : 120 € TTC
- **Réserve un parking** pour le montant de : 5 € TTC

(Vous ne pourrez pas circuler sur le site entre 8h30 et 18h)

et règle la somme totale de : €

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant
- ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile, et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés
- avoir bien pris connaissance des conditions de participation et des informations relatives à la collecte et au traitement de mes données à caractère personnel.

Fait à Le

Signature

Documents à joindre avec cette fiche d'inscription (cachet de La poste faisant foi) :
photocopie de la pièce d'identité recto/verso + chèque à l'ordre d'Apprentis d'Auteuil

à adresser à :

APPRENTIS D'AUTEUIL
Vide-greniers
40, rue Jean de La Fontaine
75016 PARIS